

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

L'opposition en rase campagne (épisode 1)

Dans un contexte économique contraint par la baisse des dotations de l'État et une inflation persistante, il est essentiel de clarifier notre politique fiscale et budgétaire, en particulier concernant la récente décision d'augmenter la taxe foncière de 5%. Cette mesure, prise avec sérieux, est indispensable pour assurer la qualité et la pérennité des services que nous offrons à nos citoyens.

Lors du débat d'orientations budgétaires, la municipalité a présenté aux élus tous les éléments nécessaires pour comprendre les bilans et les perspectives financières. Nous avons réaffirmé notre engagement à investir pour faire de notre ville un lieu inclusif et attractif, riche en services de qualité, et avons soumis ces éléments au vote du budget.

Il est regrettable que certains membres de l'opposition n'aient pas saisi la portée de ces informations et choisissent de nous reprocher leur propre manque de compréhension. L'augmentation de 5% des impôts locaux n'est pas une décision prise à la légère, mais une réponse impérative à la réduction des dotations de l'État et à la nécessité de financer des infrastructures vitales pour notre commune, telles que l'extension de l'École Poincaré et le développement du Centre Social L'Odyssee. Ces projets ambitieux nécessitent des investissements conséquents qui, sans cette augmentation fiscale, compromettraient d'autres services essentiels et nécessaires pour préserver l'avenir de notre ville.

Il est déplorable que, faute d'arguments solides, une partie de l'opposition se complaise à déformer les informations dans un but manifeste de manipulation. Comment peut-on sérieusement penser que les élus s'attribueraient une augmentation de rémunération de 9%, alors que ces indemnités sont strictement réglementées par l'État? Comment peut-on sérieusement imaginer que les enveloppes budgétaires établies en 2021, donc avant une période d'inflation, puissent rester inchangées? La ville vit les mêmes réalités que les habitants et doit assumer les mêmes augmentations.

Au lieu de propager de fausses informations, pourquoi ne pas reconnaître que le coût moyen de la construction d'une salle de classe à l'École Poincaré est moins élevé que dans les communes voisines, tout en offrant des installations supplémentaires telles qu'une cour Oasis « végétalisée », un nouveau restaurant scolaire et un nouvel accueil de loisirs?

Notre équipe municipale restera fidèle à ses objectifs et à ses engagements envers la population, et ne se laissera pas détourner de sa mission sous prétexte que l'opposition est déjà en mode campagne électorale populiste.

Bertrand Dufoyer, Adjoint au Maire
et l'équipe « Vivons Notre Ville »
f @muriel.scolan

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Un Débat d'orientation budgétaire tronqué

Le Débat d'orientation budgétaire est une obligation légale destinée à fournir aux élus, en temps utile, les informations nécessaires pour leur permettre de voter en toute clarté le budget communal. Il se tient ainsi lors du conseil municipal précédant celui de présentation du budget.

Malheureusement, les informations qui nous ont été communiquées préalablement dans le rapport d'orientation budgétaire, document servant de support au débat, étaient on ne peut plus imprécises et lacunaires. En effet, beaucoup de courbes au lieu de données chiffrées, des ratios dont le calcul méritait des éclaircissements ou l'absence de données concernant la fiscalité. Nous avons ainsi appris en séance que le taux des impôts directs allait être augmenté de 5% en plus de l'augmentation de 3,9% liée aux bases, sans que ce ne soit mentionné dans les documents préparatoires, ce qui est parfaitement illégal!

En retour, nous avons eu un refus de notre adjoint délégué aux finances de répondre à nos interrogations, précisant au bout de quelques minutes à toute l'assemblée interloquée « On n'est pas obligé de tout partager ».

Une augmentation d'impôts pour quoi faire?

Pour nous, le compte n'y est pas. Nous n'avons donc pas voté le budget ni l'augmentation des impôts qui était attachée.

Nous pensons en premier lieu que cette augmentation aurait pu être évitée si un programme de travaux d'efficacité énergétique dans les bâtiments communaux avait été initié de longues années auparavant. De plus, nous arrivons bientôt au terme de ce mandat avec finalement 2 réalisations significatives : une extension de l'école Poincaré controversée du fait sa densité et sans que l'école actuelle ne soit rénovée, et un centre social contre lequel nous n'avons rien sur le principe mais qui concentre un peu plus l'action sociale dans le quartier de la Galathée, au détriment d'autres quartiers. Pour le reste, nous restons toujours sur notre faim. Pour l'instant, deux à trois rues ont été rénovées, soit 1 km sur plus de 50km de voirie communale dont une grande partie est détériorée, des bâtiments sont laissés en désuétude, comme la patinoire.

Bref, de façon générale, le budget présenté ne nous paraît pas permettre d'améliorer l'attractivité de notre ville. Dans ce contexte, une augmentation des impôts doit servir un projet, projet dont nous avons malheureusement toujours du mal à cerner le contour.

Enfin, nous souhaitons rappeler que le débat avec l'opposition, socle de la démocratie participative, est essentiel à la vie démocratique d'une commune, surtout quand l'équipe aux manettes représente 1,872 voix vs 2,243 pour l'opposition (respectivement 1,539 pour EDLB et 704 pour LAD).

Vos 6 élus **EDLB** (Vincent Gayrard, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Marie-Christine Haudry, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuillabarre.fr
ensemblepourdeuillabarre@gmail.com

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Chassez le naturel, il revient au galop ! Comme lors du précédent mandat, pour les années 2017 et 2018, Mme le Maire et son équipe imposent un effort fiscal aux Deuillois pour boucler le budget 2024. **Une augmentation de +5 %, combinée à une hausse de +3,9 % des valeurs locatives imposée par l'État**, ainsi que des augmentations au niveau des syndicats de communes, qui se traduiront par une charge financière significative sur votre prochaine taxe foncière !

Pourquoi ? Pour quels motifs ? Quels projets ? Nous avons voté CONTRE !

1/ La réduction des dotations de l'État : Constitue un défi pour de nombreuses municipalités chaque année. Cependant, il est trop facile pour la majorité municipale de se retrancher derrière cette excuse pour justifier une augmentation d'impôts ou de tarifs des services communaux, imposant ainsi une double peine à nos concitoyens.

2/ L'orientation des investissements : Nous ne pouvons pas ignorer les dépenses engagées dans des locaux et baux commerciaux sans affectation précise. Bien que la préemption de ce type de biens puisse être une stratégie pertinente, le délai entre l'acquisition et leur utilisation effective est trop long. Comment expliquer aux Deuillois cette augmentation injustifiée, alors que dans le même temps la majorité persiste à dépenser de façon inconsidérée ? Le budget alloué aux « Fêtes et cérémonies » ainsi que les dépenses à caractère général explosent en 2024... Et de nombreux postes budgétaires dans ce budget suscitent toujours des interrogations pour lesquelles nous attendons des réponses. De manière plus symbolique : **Une augmentation de 9 % des indemnités des élus, 20k€ pour une étude sur la qualité d'accueil en mairie, 5800€ pour l'achat d'une voiture de collection pour le projet lunaire du musée de la police...** Les contribuables de Deuil-la-Barre méritent une gestion plus avisée de leurs ressources, axée sur des investissements intelligents qui pourront bénéficier de davantage de subventions **et profiter à l'ensemble de la communauté.**

3/ La gestion inefficace des projets : L'extension de l'École Poincaré et le Centre social Odyssee sont des exemples de mauvaise gestion financière. Les dépassements de budgets sur ces deux projets, soulèvent des questions sérieuses sur la manière dont les fonds publics sont gérés. Opter pour la construction d'une nouvelle école, tenant compte de l'augmentation de la population et de l'utilité publique, aurait pu être une solution plus économique permettant de bénéficier de subventions supplémentaires. Il est grand temps que la majorité municipale adopte une approche plus agile dans la gestion de nos finances publiques. Nous continuerons à nous battre pour une gestion plus transparente et efficace de notre ville.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard,
conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
f LIBRESADEUIL i libresadeuil /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com